

Le Projet Alimentaire Territorial

Saint-Brieuc Armor Agglomération s'engage dans un projet alimentaire territorial

Mise à jour le 12 mars
2024

≡ Un Projet Alimentaire Territorial, c'est quoi ?

Un PAT est un projet collectif visant à rapprocher les producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, acteurs de la société civile et les consommateurs, afin de développer une agriculture durable et une alimentation de qualité sur notre territoire.

Les projets peuvent agir sur différentes thématiques :

- **Une dimension économique** : structurer et consolider des filières dans les territoires, rapprocher l'offre et la demande, maintenir de la valeur ajoutée sur le territoire, contribuer à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles...
- **Une dimension environnementale** :
 - ▷ Accompagner l'évolution des pratiques alimentaires, diversifier des sources de protéines, introduire des légumineuses, privilégier la saisonnalité des produits, développer une consommation de produits de proximité, durables et de qualité.
 - ▷ Accompagner et valoriser des modes de production agroécologiques (dont l'agriculture biologique incluant la préservation de l'eau et des sols, de la biodiversité et des paysages), atténuer et s'adapter au changement climatique, améliorer les transports...
 - ▷ Améliorer l'efficacité de la chaîne de production et de transformation, lutter contre le gaspillage alimentaire et recycler les déchets organiques.
- **Une dimension sociale** : sensibiliser, créer du lien, lutter contre la précarité alimentaire...

Accompagner la transition alimentaire

La transition alimentaire pose de nombreux défis et implique des changements dans nos habitudes alimentaires, dans notre manière de produire, de consommer... Que ce soit pour répondre aux enjeux de santé publique, de sécurité alimentaire, d'économie locale, d'environnement et de préservation de notre biodiversité et de nos ressources... Collectivement, nous pouvons parvenir à des systèmes alimentaires plus durables et plus équitables. Saint-Brieuc Armor Agglomération accompagne cette transition.

« Plaisir à la cantine »

L'agglomération mène des actions de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation au travers du dispositif « Plaisir à la cantine ». Restaurants scolaires, écoles primaires... L'objectif est de créer une dynamique au sein des établissements et des communes autour de l'alimentation et de générer une réflexion collective sur la place du déjeuner comme temps éducatif.

Les établissements concernés bénéficient, en 2023 et 2024, d'un accompagnement gratuit de 10 journées de formation.

12 communes sont inscrites dans cette démarche (sur les 27 communes disposant d'un établissement de restauration collective dont 23 en gestion directe et 4 en gestion concédée) : Binic-Etables-sur-Mer, Langueux, Le Foeil, Le Vieux Bourg, Plaintel, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic, Saint-Brieuc, Saint-Julien, Yffiniac.

[Programme piloté et financé par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et l'ARS Bretagne].

« Plus de bio dans nos cantines »

Saint-Brieuc Armor Agglomération soutient également le développement de l'agriculture bio locale et accompagne les communes sur l'intégration de ces produits dans les cantines et cuisines centrales. Grâce au groupement de commande de denrées alimentaires biologiques qui existe depuis 2013, chaque commune adhérente peut choisir les types de produits sur lequel elle souhaite se positionner. Ce sont plus de 15 communes qui sont associées à ce groupement. Le marché public de ce groupement d'achat sera renouvelé en septembre 2024, permettant l'adhésion de nouveaux acheteurs et la création de nouveaux lots de denrées alimentaires.

Tout au long de l'année, le groupement d'achat est animé en partenariat avec la Maison de la bio, qui est missionnée pour faciliter l'interconnaissance entre acheteurs et fournisseurs et développer les volumes d'achats réalisés.

Un plan d'actions pour 2024

2022 : Lancement du PAT

Depuis 2022, Saint-Brieuc Armor Agglomération travaille à l'élaboration de son Projet Alimentaire Territorial. Il s'agit d'élaborer une politique alimentaire et agricole traitant de la question de l'alimentation dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

2023 : Concertation avec les acteurs locaux

L'intention première d'un PAT est de bâtir un projet collectif. Afin d'initier cette dynamique, Saint-Brieuc Armor Agglomération a présenté, en mai 2023, la démarche aux acteurs locaux. Cette étape a marqué le début de la phase de concertation du PAT, durant laquelle l'ensemble des parties prenantes ont pu s'exprimer sur les enjeux alimentaires locaux.

2024 : Lancement du plan d'actions

Se saisir du sujet de l'alimentation amène Saint-Brieuc Armor Agglomération à ouvrir un vaste éventail de thématiques, impliquant des enjeux extrêmement divers et une même diversité d'acteurs. À terme, l'objectif est d'aboutir à une stratégie et à un plan d'actions pour 2024.



Plus d'informations : Saint-Brieuc Armor Agglomération - Service Transition écologique
Marlène Boësard - 02 96 77 60 10



(<https://www.ars.sante.fr/>)



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

(<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/>)



PLAISIR À LA CANTINE

(<https://agriculture.gouv.fr/plaisir-la-cantine-un-programme-pour-les-collegiens-mais-pas-que>)